

# Plan Local d'Urbanisme de Portes-lès-Valence (26)

Document graphique  
Plan de zonage  
Echelle : 1 / 6000

PLU version consultation PPA

Projet de modification n°1 du PLU  
soumis à enquête publique  
Février 2019



Réalisation sous QGIS (Standard CNIG)  
Système de projection : RGF93 / Lambert 93 (EPSG : 2154)

- Parcelles cadastrales
- Site
- Prescriptions et autres périmètres**
  - Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts
  - Secteur de mixité sociale : au moins 25% de logements locatifs sociaux + 15% de logements sociaux (en locatif, accession ou résidences)
- Éléments du patrimoine paysager à protéger ou à mettre en valeur**
  - Espaces boisés classés
  - Espace naturel remarquable
  - Jardins familiaux/partagés
  - Espace vert public
  - Secteur de richesse du sol et sous-sol au titre de l'article R.123-11c
  - Ensemble végétal à protéger : haie, alignement d'arbres
  - Arbre remarquable
  - Édifice ou élément du patrimoine bâti à protéger
- Éléments du bâti réglementés**
  - Élément pouvant faire l'objet d'un changement de destination
  - Contraintes particulières des rue-de-chaussée commerciales
  - Marge de recul : 10m
  - Marge de recul : 7m
  - Marge de recul : 5m
  - Limite d'application des marges de recul
  - Marge de recul
  - Largeur de la plate-forme en m (15). Marge de recul minimum, par rapport à l'axe de la route, s'appliquant aux habitations (100) et autres constructions (25).
- Zone de danger entrepôts**
  - E1
  - E2
- Zone de danger pipeline**
  - FL1
  - FL2
- Zone de danger alios**
  - S : zone de danger alios
  - S2 : bits de verre
  - S1 : seuil des effets inversés
- Secteur à risque d'inondation la Couronne - Boscodoyer - Sous-sols interdits**
  - R1 1 : secteur à risque d'inondation la Couronne-Boscodoyer - sous-sols interdits
  - R1 2 : secteur à risque d'inondation la Couronne-Boscodoyer - sous-sols interdits
- Secteur à risque d'inondation**
  - R1 : zone rouge - Vère
  - R2 : zone rouge - Vère
  - R3 : zone rouge - Vère
  - Rd : bande de sécurité digue - Vère
  - Rfd : bande de sécurité digue - Rhône
  - Aléa fort : hauteur d'eau 1,00m et plus - Rhône
  - Aléa modéré : hauteur d'eau de 0,50m à 1,00m - Rhône
  - Aléa faible : hauteur d'eau de 0,00m à 0,50m - Rhône
- Secteur à risque technologique (dépôt pétrolier)**
  - R : aléa très fort "plus" à fort
  - B1, B2 : aléa moyen à moyen plus
  - B3, B4 : aléa faible
  - G : emprise foncière ciblée du site
- Risque XCP**
  - Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE) sevrée seul bat



N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE
1	Équipements scolaires ou périscolaires	Commune
2	Équipement rue Bachelier-Holac	Commune
3	Équipement impasse des Aurores	Commune
4	Voie de liaison nord-sud entre rue de Luttre de Tessigny et rue Paul Buard	Commune
5	Aménagement bassin de rétention eau pluviale moulin de l'Oratoire (vers la ferme Margerie)	Commune
6	Passage piétonnier entre la rue Claude Debussy et la RD 7	Commune
7	Axe de stationnement bénéficiant aux équipements sportifs à proximité	Commune
8	Aménagement eau pluviales et aires de stationnement chemin du Bois de la Chaffre	Commune
9	Espaces verts quartier Cité Ouel	Commune
10	Liaison à créer entre rue de Providence et Allée des Portes du Soleil (Garegny 3m)	Commune
11	Extension de la station d'épuration	Commune
12	Cheminement piéton (Garegny 3m) quartier de la Chaffre	Commune
13	Eménagement de l'avenue de la Renaissance pour aménagement piste cyclable	Commune
14	Eménagement de la VC n°18 (chemin de Honnet (Garegny plateau 10m) et aménagement de carrefour entre la voie communale n°18 et n°19	Commune
15	Aménagement piste cyclable ou piétonne rue P. Rolland	Commune
16	Réaménagement de la zone d'équipement publique à vocation sportive (équipement, accès, stationnement...)	Commune
17	Eménagement chemin rural 88 de la Gare jusqu'au niveau du carrefour entre la rue J. Guédel (largeur plateau 10m)	Commune
18	Aménagement piste cyclable le long de la route, côté sud, entre le rond-point de la rue Jean Macé et le rond-point d'entrée à Beauvaux	Commune
19	Aménagement carrefour rue Jean Hémeoc	Commune
20	Eménagement chemin rural 88 de Honnet	Commune
21	Aménagement cheminement piétonnier quartier des Gaudes Meymand jusqu'au bois de la Chaffre	Commune
22	Passage piétonnier entre la rue E. Puff et la route de Beauvaux	Commune
23	Cheminement piéton entre la rue Voltaire et Maison des Associations	Commune
24	Aménagement accès nord quartier Les Codivres	Commune
25	Aménagement carrefour RD 111	Commune
26	Réaménagement urbain de l'angle rue Jean Bourie / rue Voltaire, régularisation urbaine et stationnement	Commune
27	Création d'une piste cyclable en bord de Rhône	Valence Romans Agglo Sud Rhône Alpes

ABREVIATION ZONAGE	DETAIL
UA	Zone urbaine du centre-ville
UC	Zone urbaine mixte
UCa	Constructions le long de l'avenue Jean Bourie
UCb	Maison de retraite de la Chaffre
UCc	Constructions autour de la rue Descartes
UD	Zone urbaine résidentielle
UDa	Zone nécessitant la mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif
UDb	Zone où les sous-sols sont interdits
UE	Zone d'activités économiques
UEa	Zone d'activités économiques
UEb	Zone d'activités économiques à dominante commerces/services
UI	Zone d'activités industrielles-portuaires
UIS	Zone d'activités en lien avec le ferroviaire
1AUa	Zone à urbaniser destinée à accueillir de l'habitat avec une capacité suffisante des équipements
1AUb	Zone à urbaniser destinée à accueillir des activités économiques
2AU	Zone à urbaniser destinée à accueillir des constructions nouvelles dont le vocable n'est pas encore définie lorsque les équipements auront une capacité suffisante pour desservir les nouvelles constructions
2AUa	Zone à urbaniser destinée à accueillir de l'habitat lorsque les équipements auront une capacité suffisante pour desservir les constructions nouvelles
2AUb	Zone à urbaniser destinée à accueillir des équipements et de l'habitat lorsque les équipements auront une capacité suffisante pour desservir les constructions nouvelles
A	Zone agricole
AP	Zone agricole protégée
N	Zone naturelle
NE	Zone réservée à des constructions et installations pour la production d'énergie renouvelable
NP	Zone réservée à des installations d'intérêt collectif pour la découverte ou la mise en valeur du paysage
NL	Zone pour l'accueil de constructions liées aux activités socio-éducatives, sportives ou de plein-air
NB	Zone d'espaces "jardins partagés"
NC	Zone concernée par une potentielle extension de cambrai

NB : Des zones au 2000èmes sur chaque emplacement réservé sont à consulter en annexes.